

—Il est
Résolu: Que soit présenté au Conseil un rapport recommandant que le circuit de la rue Centre soit modifié de manière à ce que les tramways dudit circuit effleurent en allant vers l'Est par la rue Craig jusqu'à l'avenue DeLorimier et reviennent par la rue Craig.

Il est de plus
Résolu: Que la "Montreal Street Railway Company" soit priée de faire circuler, ainsi qu'est maintenant établie cette ligne, les tramways du circuit Guy, Beaver Hall et DeLorimier.

Adjournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 16 novembre

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Robillard, Paquin et Ricard.

—Soumise une lettre de M. S. Viau, locataire du marché Saint-Jacques, demandant que lui soit accordé le privilège de transporter ses étaux à M. Jean Bérubé, ce dernier devant consentir à lui succéder, comme locataire, aux étaux en question.

Résolu: Que, cette demande n'étant pas conforme au règlement, M. Viau soit prié de bien vouloir faire parvenir par écrit la remise de ses étaux, lesquels seront mis en location et disposés de la manière que la Commission jugera convenable.

—Soumise une lettre de M. Trefflé Gariépy demandant la permission de transporter sa licence d'étal privé de boucher, du coin des rues Saint-Edouard et Villeneuve, au No 6 rue Fabre.

Résolu: D'acquiescer à cette demande, à la condition expresse que le commerce sera continué au nouvel endroit par M. Gariépy lui-même.

—Soumise une opinion des avocats de la Ville au sujet de la réclamation de MM. Rollin, Parizeau & Cie., au montant de \$12.64, pour marchandises livrées au marché Saint-Jean-Baptiste dans le cours de l'année 1899, déclarant que si la Commission approuve la réclamation en question, un rapport devra être présenté au Conseil demandant l'autorisation de payer ce montant à même les crédits de cette année.

Résolu: D'approuver ce compte et qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.

—Soumise une lettre de M. Joseph Beaudry, secrétaire de l'Association de Prévoyance et de Secours Mutuels des bouchers, attirant l'attention de cette Commission sur la question du commerce des bestiaux qui se pratique, le dimanche, au marché à bestiaux de l'Est, et déclarant que cet état de choses est grandement nuisible aux intérêts des bouchers.

Résolu: De porter à la connaissance de ladite Association des Bouchers que la Commission a pris toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cette pratique.

—Soumise une lettre de M. James Osborne, surintendant général de la division Est de la Compagnie du Pacifique Canadien, en réponse à une résolution adoptée le 26 octobre dernier au sujet des plaintes sur l'entretien des enclos, étaux, etc., etc. au marché à bestiaux de l'Est.

Résolu: Que ce document soit reçu et accepté.

—Soumise une lettre de M. Jos. Vigneau, gérant de la Compagnie du Pacifique Canadien au marché à bestiaux de l'Est, demandant que soit ajustés les châssis et panneaux du nouveau marché à bestiaux.

A ce sujet le surintendant informe la Commission qu'il a donné instruction au menuisier du département, M. Morin, de voir à remédier sans délai à cet état de choses.

Résolu: D'approuver la mesure prise par le surintendant.

—La Commission prend en considération des plans préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte, à l'effet de convertir en logements privés pour les gardiens du marché Bonsecours la partie ouest de l'étage supérieur dudit marché. L'architecte soumet en même temps un estimé approximatif du coût de ces travaux, s'élevant à \$3,500.

Résolu: D'inclure ce montant dans la demande des crédits requis par ce département pour l'année 1905.

—M. L.-R. Montbriant, architecte, informe la Commission que sont jugés nécessaires certains changements dans la confection des portes de l'étable actuellement en voie de construction au marché à bestiaux de l'Est.

Résolu: De référer cette question à la sous-commission compétente.

—Le surintendant soumet un reçu du trésorier de la Ville,

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Centre street route be amended so that the cars on said route shall be operated eastward on Craig street to DeLorimier avenue and return via Craig street.

—It was furthermore

Resolved: That the Montreal Street Railway Co. be instructed to operate the Guy, Beaver Hall and DeLorimier avenue route, as at present established.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 16th of November.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Robillard, Paquin and Ricard.

—Submitted a letter from Mr. S. Viau, lessee in St. James market, asking to be allowed to transfer his stalls to Mr. Jean Bérubé, the latter agreeing to succeed him as lessee of said stalls.

Resolved: That as this request is not in accordance with the by-law, Mr. Viau be asked to forward, in writing, his surrender of said stalls which will be put up for rent and disposed of as the Committee may deem proper.

—Submitted a letter from Mr. Trefflé Gariépy, asking to be allowed to transfer his butcher's private stall license from the corner of St. Edward and Villeneuve streets to No. 6 Fabre street.

Resolved: To acquiesce in said request under the express condition that Mr. Gariépy himself shall continue his trade at the same place.

—Submitted an opinion from the City Attorneys anent Messrs. Rollin, Parizeau & Co's claim amounting to \$12.64 for goods delivered to St. Jean-Baptiste market during the year 1899, stating that if the Committee approved of the same, a report shall have to be made to Council, asking for authority to pay that amount out of this year's appropriation.

Resolved: To approve of said account, and to report to Council accordingly.

—Submitted a letter from Mr. Joseph Beaudry, secretary of the "Association de Prévoyance et de Secours Mutuels des Bouchers," calling the attention of the Committee to the practice of cattle trading indulged in on Sundays at the East end cattle market, and that this practice is detrimental to the butchers' interests.

Resolved: To acquaint said association with the fact that this Committee has taken the necessary steps to put a stop to such a practice.

—Submitted a letter from Mr. James Osborne, general superintendent, Eastern Division, Canadian Pacific Railway Company, replying to a resolution adopted on the 26th of October last, in connection with complaints made as to the care of the enclosures, stables, etc., at the East end cattle market.

Resolved: That this document be received and adopted.

—Submitted a letter from Mr. Jos. Vigneau, manager of the Canadian Pacific Railway Company, at the East end cattle market, asking that the windows and panels at the new cattle market be adjusted.

The superintendent, thereupon, informed the Committee that he had given instructions to the carpenter of the department, Mr. Morin, to see that this state of things be attended to at once.

Resolved: To approve of the superintendent's action.

—The Committee took into consideration plans prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, for the purpose of turning into private lodgings for the use of the guardians of Bonsecours market, a certain portion of the upper story at the west end of said market; he also submitted an estimate of the probable cost of such work amounting to \$3,500.

Resolved: To include this amount in the request for appropriations needed by this department for the year 1905.

Mr. L. R. Montbriant, architect, informed the Committee that certain changes in making up the doors of the stable now being built at the East end cattle market, were deemed necessary.

Resolved: To refer this matter to the proper sub-committee.

—The superintendent submitted a receipt from the City